

**PRESENTATION GENERALE ET SYNTHETIQUE
DU BUDGET PRIMITIF 2025 DU DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
(article L.3313-1 du Code général des Collectivités territoriales)**

Le Budget primitif pour 2025 du Département s'équilibre (écritures d'ordre comprises) avec un prélèvement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement de 10 263 609,40 €, de la manière suivante :

- **en section de fonctionnement à hauteur de 617 425 398,82 €.**
- **en section d'investissement à hauteur de 219 965 691,47 €.**

Les dépenses réelles de fonctionnement progressent de 3,21 %, et comprennent principalement des dépenses en matière de :

- Action sociale : 282 419 132,47 €, avec le financement des mesures Ségur, l'application d'un taux directeur de 2,30 %, la création de places à EJF et dans le secteur des handicapés et la nouvelle participation départementale à l'équilibre du budget de la MDPH.
- Politique routière : 9 502 530,00 €, ajustés à la baisse (- 9,38 %), prenant en compte les moindres tensions inflationnistes sur les fluides, le carburant et les fournitures de véhicules.
- Politique Education : 16 415 403,00 €, dont la carte OKAY pour 2 300 000,00 €.
- Politique Incendie : 37 296 911,00 €.
- Personnel : 121 767 474,00 €.

Les dépenses réelles d'investissement (hors écritures de refinancement) diminuent de 0,82 % par rapport au Budget primitif 2024, avec des ajustements réalisés afin d'étaler le rythme des dépenses dans l'attente d'une reprise de l'activité économique et de disposer des mesures d'économie à réaliser par les collectivités prévues dans la Loi de finances 2025.

Ainsi, les Politiques disposent des crédits suivants :

- les Moyens : 31 368 589,01 €, qui viendront notamment financer diverses acquisitions comme la réhabilitation des centres de vacances, l'acquisition des locaux de la Sauvegarde, les travaux du centre d'exploitation de Saint Etienne de Cuines et du centre routier de Challes les Eaux.
- la Politique routière : 43 974 598,51 €, avec notamment 4 120 000,00 € pour le Plan vélo et les aménagements cyclables.
- la Politique Education : 26 020 346,44 €, avec notamment la mise en conformité handicap du collège Fontanet à Frontenex et la restructuration et mise en conformité handicap du collège Louise de Savoie à Chambéry.
- l'Action sociale : 4 956 200,00 €, comprenant notamment la prise de participation dans une Foncière logement, le « Plan d'investissement MECS » et l'accompagnement des EHPAD dans la réalisation des travaux de rénovation de leurs bâtiments tout en proposant des tarifs d'hébergement accessibles.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 610 425 398,82 €. Elles comprennent principalement :

- les produits de droits de mutation : 140 000 000,00 €.
- la taxe sur les remontées mécaniques : 12 550 000,00 €.
- la taxe de séjour : 2 450 000,00 €.

- les fractions de TVA intervenues en substitution de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la CVAE ont été réévaluées prudemment (respectivement 100 532 476,00 € et 34 353 823,00 €).
- la taxe sur les conventions d'assurance : 93 500 000,00 €.
- la DGF : 40 803 056,00 €.

Les recettes réelles d'investissement (hors recours à l'emprunt) s'élèvent à 24 473 365,67 €.

- Les subventions d'équipement représentent 9 896 413,67 €, et sont constituées principalement de :
 - 5 325 044,00 € de participations au titre du Plan Qualité Routes.
 - 1 841 001,00 € de la dotation départementale d'équipement des collèges.
 - 980 000,00 € de subventions de la Région pour les centres de vacances.
 - 500 000,00 € d'amendes de police.
- Le FCTVA devrait atteindre 12 000 000,00 €.
- L'équilibre du Budget primitif 2025 est dès lors assuré par l'inscription d'un emprunt d'un montant de 84 380 000,00 €.